

**INTERVENTION** 2014

## **SUJET : BUDGET RECTIFICATIF 2014**

« Je souhaite faire deux remarques sur l'augmentation des fonctionnaires proposée par le Gouvernement dans le cadre d'une « participation aux bons résultats ».

Tout d'abord, je dirai que cette augmentation par pourcentage ne me satisfait pas. Elle induit un effet mécanique assez contestable, puisque ce sont les salaires les plus élevés qui vont être le mieux récompensés. Or, cette participation aux bons résultats me semble devoir, avant tout, profiter aux salaires modestes et moyens.

Par ailleurs, une prime sera, selon toute vraisemblance, thésaurisée chez les hauts revenus, et consommée chez les plus modestes...

Je vous demande donc de bien vouloir envisager une prime unique de 400 euros pour nos 4192 fonctionnaires actifs. Le surplus sera réparti équitablement entre les retraités qui toucheraient, selon mes calculs, un peu plus de 200 euros.

Mon calcul inclut bien évidemment les retraités, car je ne vois pas au nom de quoi nos aînés seraient exclus de ce moment extrêmement symbolique et qui reflète la bonne santé de notre économie, laquelle doit être portée au crédit du Gouvernement.

Deuxième remarque : le ME propose une revalorisation de 0.5% au 1er janvier, qui serait, je le cite, une avance sur une inflation future. Il me semble, Mr le Ministre, que vous contredisez ainsi les propos que vous avez tenus devant nous il y a peu, indiquant qu'une augmentation indiciaire ne pouvait s'appuyer que sur une inflation réelle. Sur ce point, nous partageons votre avis et d'ailleurs, notre proposition de Loi consacrée à l'augmentation des fonctionnaires va dans ce sens. Je rappelle d'ailleurs que vous nous aviez indiqué, et cela est exact, que la fonction publique était déjà en avance sur le rythme réel de l'inflation.

Nous soutenons donc pleinement votre souhait de faire établir un indice des prix monégasque, plus proche des réalités de notre Pays.

Je vous remercie pour votre attention. »

Jean-Louis Grinda